

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 28 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 V. 200 Vœu relatif à la promotion de la participation électorale.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Considérant l'importance pour la vie démocratique d'une forte participation des citoyennes et des citoyens aux scrutins électoraux ;

Considérant le rôle de la municipalité parisienne dans l'organisation et l'administration du fonctionnement électoral ;

Considérant que les jeunes constituent une catégorie de la population qui pourrait être davantage sensibilisée à l'importance d'exercer son droit de vote ;

Considérant les échéances électorales de l'année prochaine et la clôture des inscriptions sur listes électorales au 31 décembre prochain pour pouvoir participer à ces scrutins ;

Considérant que participation au vote et l'inscription sur les listes électorales sont des démarches qui peuvent être encouragées par des actions de communication et d'incitation ;

Sur la proposition de M. Ian BROSSAT, des élus du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche,

Emet le vœu :

Que soit mise en oeuvre une action de communication visant la promotion de l'exercice du droit de vote et de l'inscription sur les listes électorales.